

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

<b>Date de convocation :</b> 25/03/2024
<b>Membres :</b>
En exercice <input type="text" value="19"/>
Présents : <input type="text" value="17"/>
Votants : <input type="text" value="17"/>
<b>Date d'affichage :</b> 09/04/2024
<b>Date de publication :</b> 09/04/2024

**Le 08 avril 2024 à 20h30 au foyer polyvalent**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.

**Étaient présents :** Gabriel BEUGIN, Daniel BORDES, Jean-Georges CLAIR, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PEDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER

**Étaient représentés :** -

**Absents :** Anne-Marie CAUSSÉ et Lionel COUBRA

**Secrétaire de séance :** Vincent NEVOT

**DÉLIBÉRATION N° 2024-27**

**OBJET : Vote du budget eau et assainissement 2024**

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose *qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.*

Basé sur les mêmes principes que le budget de la Commune, le budget de l'eau et de l'assainissement dispose d'une particularité à savoir qu'il est assujéti à la TVA. Les prévisions budgétaires en dépenses et en recettes sont donc hors taxes.

Le budget eau et assainissement pour l'année 2024 peut se résumer ainsi :

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2024		DÉPENSES	RECETTES
CRÉDITS D'EXPLOITATION		602 098,99 €	196 825,30 €
Reports 2023	R002		405 273,69 €
Total exploitation		602 098,99 €	602 098,99 €
CRÉDITS D'INVESTISSEMENT		1 082 049,87 €	927 868,33 €
Reports 2023	RAR	55 076,20 €	2 284 €
	R001		206 973,74 €
Total investissement		1 137 126,07 €	1 137 126,07 €
<b>TOTAL BUDGET 2024</b>		<b>1 739 225,06 €</b>	<b>1 739 225,06 €</b>

Vu la délibération n° 2024-16 du 18 mars 2024 concernant l'affectation des résultats 2023 du budget eau et assainissement,

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le budget eau et assainissement pour l'année 2024 tel que résumé ci-avant,
- de charger M. le Maire de son exécution.

**POUR** : 17

**CONTRE** : 00

**ABSTENTION** : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 08 avril 2024

Le Maire



Jean Georges CLAIR

Le secrétaire de séance

Vincent NEVOT



# Budget primitif 2024

## Eau et assainissement

### RAPPORT DE PRÉSENTATION

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose *qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.*

Basé sur les mêmes principes que le budget de la Commune, le budget de l'eau et de l'assainissement dispose d'une particularité à savoir qu'il est assujéti à la TVA. Les prévisions budgétaires en dépenses et en recettes sont donc hors taxes.

Le budget eau et assainissement pour l'année 2024 peut se résumer ainsi :

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2024		DÉPENSES	RECETTES
CRÉDITS D'EXPLOITATION		602 098,99 €	196 825,30 €
Reports 2023	R002		405 273,69 €
Total exploitation		602 098,99 €	602 098,99 €
CRÉDITS D'INVESTISSEMENT		1 082 049,87 €	927 868,33 €
Reports 2023	RAR	55 076,20 €	2 284 €
	R001		206 973,74 €
Total investissement		1 137 126,07 €	1 137 126,07 €
<b>TOTAL BUDGET 2024</b>		<b>1 739 225,06 €</b>	<b>1 739 225,06 €</b>

**En dépenses d'exploitation**, les charges à caractère général sont relativement faibles avec comme principaux postes :

- un éventuel achat d'eau à Bordeaux Métropole pour 45 000 €,
- l'entretien et la réparation des réseaux pour 15 000 €,
- 10 000 € d'études.

Il n'y a pas de charges directes de personnel, seule une partie du personnel affecté ponctuellement à la gestion du service est imputé à ce budget pour 20 000 €. Ce montant permettra de tenir compte des travaux effectués par les services techniques (entretien des fossés méandreaux et des abords de la STEP, entretien des abords de certains ouvrages...).

L'essentiel des dépenses est composé des amortissements pour 107 572 € et du virement à la section d'investissement pour 347 321,33 €.

**Les recettes d'exploitation** sont essentiellement composées des recettes liées à la vente d'eau (75 000 €), à la redevance d'assainissement collectif (50 000 €) et à l'excédent 2021 reporté (405 273,69). Les recettes liées à la facturation des frais de raccordement à l'assainissement collectif sont imputées au compte 704 pour 15 000 €.

\*\*\*\*\*

Les dépenses d'investissement en 2024 se décomposent comme suit :

<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – BP 2024</b>		
<b>Libellés des chapitres</b>	<b>Montants</b>	<b>%</b>
Opérations d'équipement	995 498,46 €	87,54
Remboursement des emprunts	54 802,31 €	4,82
Dépenses imprévues	30 000 €	2,64
Opérations d'ordre	56 825,30 €	5,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 137 126,07 €</b>	<b>100</b>

Parmi les opérations d'équipement, on peut noter :

**1) Études diagnostics réseaux – opération 10001**

- analyse des risques de défaillance du système d'assainissement et le diagnostic périodique du système d'assainissement (demandes de la DDTM) 50 000 €

<b>2) Travaux divers – opération 10004</b>	
- maîtrise d'œuvre busage Carbouey	8 075 €
- borne incendie route du Trétin	3 539,50 €
- travaux busage Carbouey	170 000 €
<b>3) Station d'épuration – opération 10008</b>	
- travaux divers	50 000 €
<b>4) Travaux réseaux assainissement – opération 10009</b>	
- maîtrise d'œuvre assainissement Trétin – Gemmeyre	20 747,50 €
- travaux assainissement Trétin – Gemmeyre	560 000 €
<b>5) Travaux eau potable – opération 10012</b>	
- travaux d'encorbellement	22 714,20 €
- travaux divers	50 000 €
<b>6) Création de fossés – opération 10014</b>	
- travaux divers	10 422,26 €
<b>7) Puits du Vieux Bourg – opération 10016</b>	
- travaux divers	50 000 €

Deux emprunts sont en cours :

- emprunt concernant la construction de la STEP de 360 000 € (capital restant de 91 306,46 € au 1<sup>er</sup> janvier 2024 – fin en 2026),
- emprunt concernant les travaux de réhabilitation du puits du Vieux Bourg de 550 000 € (capital restant de 394 861,72 € au 1<sup>er</sup> janvier 2024 – fin en 2037).

Les recettes d'investissement 2024 se résument de la façon suivante :

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT – BP 2024</b>		
<b>Libellés des chapitres</b>	<b>Montants</b>	<b>%</b>
Subventions	5 259 €	0,47
Solde d'exécution reporté	206 973,74 €	18,20
Amortissements	107 572 €	9,46
Virement de la section d'exploitation	347 321,33 €	30,54
Emprunt	470 000 €	41,33
<b>TOTAL</b>	<b>1 137 126,07 €</b>	<b>100</b>